

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 30 juin 2008

**MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLESEGER - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mlle KOENDERS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLLE - M. PRIBETICH - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - Mlle MODDE - Mlle MASLOUHI - Mlle CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

Membres excusés : M. MARTIN - M. ALLAERT - M. BEKHTAOUI**Membres absents** :**OBJET****DE LA DELIBERATION****Dotation de Solidarité Urbaine - Exercice 2007 - Rapport d'exécution**

Monsieur Grandguillaume, au nom de la commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), créée par la loi n° 91-429 du 13 mai 1991, a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une faiblesse de leurs ressources et supportant des charges importantes.

Elle s'est élevée, pour Dijon, à 2 261 660 € en 2007 contre 2 153 962 € en 2006.

Il m'appartient de présenter, chaque année, au Conseil Municipal, les actions de développement social urbain financées par la dotation.

L'objet du rapport est de rappeler les plus significatives d'entre elles, au titre de 2007.

CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE

Près de soixante-dix actions ont été conduites dans les différents quartiers de la ville dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale pour une dépense de 1 581 067 €, subventionnées par l'Etat et la Région, respectivement à hauteur de 70 000 € et 42 400 €.

CULTURE

Parmi les nombreuses animations organisées directement par la Ville, l'Estivade connaît un grand succès.

Son plan de financement était, en 2007, le suivant :

- coût de l'opération	202 492 €
- subvention de la Région	4 500 €
- subvention du Département	3 800 €
- charge nette de la Ville	194 192 €.

ENFANCE, JEUNESSE , SPORTS CULTURE ET SOCIAL

Des travaux ont, en particulier, été réalisés à la salle des Poussots, à la crèche Montchapet, dans les locaux du stand de tir de l'avenue de Stalingrad, au gymnase des Grésilles, à la maison de quartier de la Fontaine d'Ouche, à la médiathèque des Grésilles et au centre social Balzac pour un total de 2 451 629 €, ainsi répartis :

- aménagement de la salle des Poussots	156 815 €
- rénovation de la crèche Montchapet	101 337 €
- rénovation des locaux du stand de tir à l'arc de l'avenue de Stalingrad	52 462 €
- gymnase des Grésilles	158 757 €
- maison de quartier de la Fontaine d'Ouche	93 167 €
- médiathèque des Grésilles	1 812 629 €
- rénovation du centre social Balzac	76 462 €.

ENSEIGNEMENT

Diverses opérations ont été financées dans les groupes scolaires, à hauteur de 1 495 825 €, dans les conditions suivantes :

- rénovation du groupe scolaire Mansart	66 022 €
- rénovation du groupe scolaire Darcy	583 539 €
- rénovation du groupe scolaire Flammarion	111 093 €
- rénovation du groupe scolaire Alsace	735 171 €.

ACTION SOCIALE

La Ville a versé, en 2007, une subvention de 7 516 855 €, hors Contrat Urbain de Cohésion Sociale, au Centre Communal d'Action Sociale.

En outre, la Caisse d'Allocations Familiales de la Côte d'Or a reçu une subvention de 1 141 868 € de la part de la Ville pour la gestion des centres sociaux.

Enfin, diverses associations oeuvrant dans le domaine social ont bénéficié de 869 002 €, hors Contrat Urbain de Cohésion Sociale, pour financer leurs actions.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir me donner acte du rapport d'exécution de la Dotation de Solidarité Urbaine établi au titre de l'exercice 2007.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme

Le Maire,

Pour le Maire, le Premier Adjoint,

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

- 8 JUIL. 2008



Alain MILLOT

PUBLIÉ LE 08/07/08